



Intégrer le genre dans la Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral jeune : *l'expérience du PEA-Jeunes*



*Programme de Promotion de
l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes*



Lauréat du Prix Genre
FIDA 2019



Supervision :

Alfred Bela Tomo

Coordonnateur National PEA-Jeunes

Rédaction

Josiane Ndomo

Spécialiste en Genre, Communication et Gestion des Savoirs

Collaboration

Gilbert Momo, Alex Sonkwe, Olivier Ndam, Hyacinthe Founsié, Myriam Ngo NDjeng

Conception graphique

CREATIVE CAMEROUN

Crédits Photos

© FIDA/David Paqui ;

© PEA-Jeunes/Josiane Ndomo ;

© PEA-Jeunes/Irshad Khan

Le genre dans l'agribusiness: intérêt et enjeu




Le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes), en vigueur depuis le 12 février 2015 a pour objectif de soutenir le développement d'entreprises rentables gérées par de jeunes hommes et femmes, intégrées dans les chaînes de valeurs des filières agropastorales porteuses, et offrant des opportunités d'emplois viables en milieu rural. Plus spécifiquement, il est question de: (i) fournir des appuis financiers et non-financiers adéquats pour la création et la gestion d'entreprises agropastorales performantes par les jeunes; (ii) promouvoir le développement d'un cadre politique, organisationnel et


institutionnel favorable à la création et au développement des entreprises agro-pastorales de jeunes.

Sur les 3700 entreprises attendues à l'achèvement du Programme, les activités visent prioritairement l'émergence d'entreprises portées par les catégories sociales défavorisées, sous-scolarisées et ayant des difficultés d'accès aux circuits de formation et d'insertion socio-économiques classiques. Soit 70% de bénéficiaires se recrutent dans cette catégorie de personnes vulnérables.

Dès l'entame de la mise en œuvre de ses activités, le programme

Le pourcentage des femmes incubées en pleine croissance


32,5 %
en 2015


41,8 %
en 2018

s'est confronté à de nombreux défis relatifs au ciblage et au genre, susceptibles de réduire la portée et l'efficacité de ses actions. Pour y faire face et, dans le but de rendre effective l'intégration du genre et l'inclusion des groupes vulnérables, le PEA-Jeunes s'est doté d'une stratégie de ciblage et genre élaborée avec l'appui de la Coordinatrice régionale Ciblage, Genre et Jeunes FIDA/AOC.

La stratégie a retenu la nécessité d'inscrire les objectifs du PEA-Jeunes en matière de ciblage et genre dans une perspective plus ambitieuse. Par conséquent, la participation des jeunes femmes aux activités **a été fixée** à 50% – soit 20% au-dessus de l'objectif du Document de Conception du Programme (DCP). Il s'est engagé à atteindre ce résultat de manière

progressive: soit 40% à l'évaluation à mi-parcours (2018) et 50% à l'achèvement du programme (2021). La revue à mi-parcours de décembre 2018 a effectivement constaté que la cible de 40% a été dépassée: le pourcentage des femmes incubées est passé de 32,5 % en 2015 à 41,8% en 2018.

Pour atteindre cette performance, certains facteurs sont à mettre à l'actif :

- La forte implication des différents acteurs et les engagements forts pris de part et d'autre et particulièrement par la coordination du programme;
- Le développement des capacités de l'équipe du programme, des partenaires opérationnels et stratégiques dans l'utilisation des méthodologies et outils analytiques du FIDA sur le genre et l'inclusion des jeunes;
- La détermination de l'équipe à inscrire le PEA-Jeunes parmi les projets les plus performants du portefeuille de la Division Afrique de l'Ouest et Centrale (AOC) en matière de genre et briguer le Gender Award avant l'achèvement du programme : le prix genre 2019 a été attribué au PEA-Jeunes parmi tous les projets que compte la division Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- L'appui et l'engagement du Bureau pays FIDA sur les questions de ciblage-genre au PEA-Jeunes et dans le portefeuille.

Des actions menées, les changements sont perceptibles au niveau des bénéficiaires. Cette brochure met ainsi en lumière les innovations qui ont été introduites et la portée de leurs effets.

Booster l'autonomisation économique des femmes et autres groupes vulnérables par des actions spécifiques d'inclusion



Le PEA-Jeunes procède par « l'approche par incubation » ou « agri-star up ». Cette approche est en phase de devenir dans la sous-région, un modèle d'insertion socio-économique des jeunes. En février 2019, le programme a accueilli le Sommet International des Jeunes entrepreneurs Agropastoraux. Cette rencontre fut une foire mondiale du dialogue et du savoir, réunissant 500 participants de 4 continents et 35 pays (jeunes, secteur privé, décideurs publics). L'événement a permis aux jeunes de tisser des liens et de discuter des façons d'exploiter le potentiel des

opportunités d'affaires agricoles et non agricoles.

L'approche par incubation comprend la pré-incubation, l'incubation et la post-incubation. Sur la base des acquis et leçons tirés de sa mise en œuvre, le programme travaille continuellement à améliorer la prise en compte des besoins spécifiques aux femmes, des groupes défavorisés (handicapés) et minoritaires (Pygmées, Mbororo).

Des actions mises en œuvre de façon transversale et dynamique dans les différentes composantes et sous composantes et à tous les niveaux de la chaîne (pré-incubation, incubation et post-incubation) ont contribué à :

- Améliorer le processus de ciblage, d'identification et de sélection des bénéficiaires pour une meilleure prise en compte du genre, des groupes défavorisés et minoritaires ;
- Développer des approches et des contenus différenciés en phase avec les spécificités de chaque catégorie de bénéficiaires pour un accès plus équitable aux services du projet ;
- Amender le dispositif de suivi-évaluation pour mieux renseigner le niveau d'atteinte des résultats ;
- Renforcer les capacités des acteurs, les partenariats institutionnels et les synergies intersectorielles.



- **Des séances de sensibilisation et facilitation genre sensibles**

Il a été constaté que la participation des jeunes filles à l'ensemble des activités du programme était fortement tributaire du consentement de leurs maris ou conjoints. Les jeunes filles mariées étaient soumises aux obligations familiales. Celles vivant en union libre (concubinage) subissaient le chantage de leurs compagnons. Les jeunes filles-mères avec le poids des enfants en charge, avaient des difficultés à mobiliser l'apport exigible afin de pouvoir bénéficier du financement.

Aussi, les personnes vulnérables s'auto-excluaient aux activités. Pour faire face à ces différentes contraintes, des sessions spécifiques de sensibilisation à l'endroit des époux, des personnes handicapées, celles extrêmement pauvres et des groupes minoritaires sont régulièrement organisées. Cette approche permet de mettre en confiance le/la jeune. Elle facilite aussi l'implication du partenaire dans le choix de l'idée de projet ainsi que dans son financement.

L'apport en nature est valorisé dans le schéma de financement des projets de certains jeunes extrêmement pauvres, qui ne disposent pas d'argent en numéraire mais, qui possèdent d'actifs valorisables.

- **Le foncier, plus un obstacle à la prospérité du business agropastoral**

Les jeunes camerounais de manière générale, sont confrontés aux contraintes liées à l'accès au foncier. Cette contrainte est encore plus forte chez les jeunes filles, qu'elles soient mariées, vivant en union libre ou veuves, car au Cameroun, la femme n'hérite pas. Pour y faire face, le programme accompagne de manière spécifique les jeunes filles à créer des entreprises dans les segments de la chaîne de valeur où leurs potentiels s'expriment le mieux, précisément : la transformation, le conditionnement et la commercialisation.

Aussi, des démarches appropriées sont engagées avec certaines d'entre elles pour leur permettre d'obtenir des

« titres d'occupation » même provisoires (autorisations d'occupations, concessions) leur permettant de démarrer leurs activités, de renforcer leur pouvoir économique et par la suite, le pouvoir de négociation en vue d'obtenir un titre d'occupation définitive (titre foncier).

• Des mesures de discrimination positive

Dans la démarche de sélection, les coefficients de pondération discriminatoire sont appliqués en faveur des femmes, personnes handicapées et groupes ethniques vulnérables. Cette mesure a contribué à favoriser de manière croissante l'intégration de ces catégories comme bénéficiaires.

• L'exemple comme source de motivation

Les sessions de sensibilisation sont animées en binômes (H/F) avec l'appui des associations féminines et/ou des personnes vulnérables particulièrement dans les zones d'intervention où les traditions moins favorables à l'autonomisation des femmes sont plus ancrées et Les femmes promotrices d'entreprises réussies sont fréquemment invitées ainsi que les couples modèles dans les différentes étapes du processus.

Le programme a augmenté le nombre de femmes dans le recrutement des facilitateurs, conseillers d'entreprises et conseillers de suivi-accompagnement. La présence de ces femmes sur le terrain, notamment dans les zones rurales à

bord des motocyclettes, suscite de l'admiration influençant par ricochet le regard porté sur la femme et stimulant l'adhésion des filles dans le processus.

Le programme promeut l'intégration des entreprises portées par des femmes dans le répertoire des référents. Cette initiative permet aux jeunes filles Porteuses d'initiatives économiques de vivre concrètement l'expérience d'une femme entrepreneure.



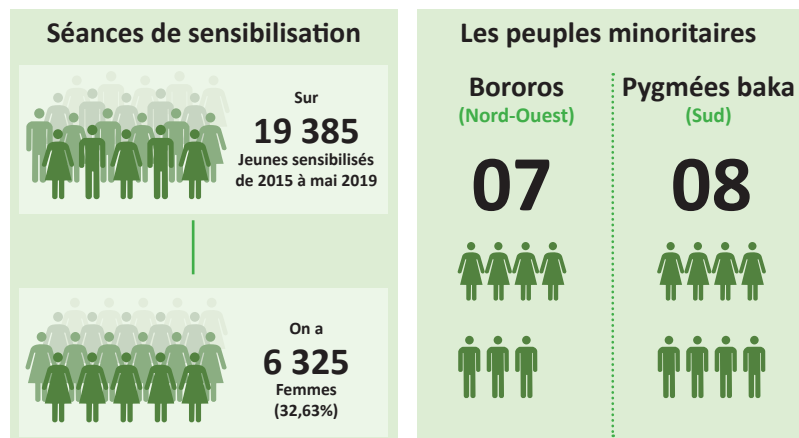
Changements induits du point de vue qualitatif et quantitatif

• Sur le plan quantitatif

Grâce aux actions spécifiques, les séances de sensibilisation ont mobilisé plus de femmes et de personnes vulnérables dans les effectifs. Ainsi, de 2015 à mai 2019, sur 19 385 jeunes sensibilisés, 6325 sont des femmes soit 32,63%.

Les chiffres vont croissants. En 2015, sur 340 jeunes, 76 sont des femmes soit 22,35%. Et en mai 2019, sur 4414 jeunes sensibilisés, 1492 sont des femmes, soit 33,80%.

Les peuples minoritaires à l'instar des bororos (07 dont 04 filles et 03 hommes) dans le Nord-Ouest et les pygmées baka (08) dans le Sud, sont désormais des bénéficiaires du programme.



Le pourcentage des femmes incubées est passé de 32,5% en 2015, à 41,84% en 2018 et représente 37,53% de l'effectif total à ce jour.

• Sur le plan qualitatif

Le fait d'avoir associé les acteurs clefs dès l'élaboration de la stratégie genre et d'avoir renforcé leurs capacités sur le genre a facilité l'adhésion de ces derniers dans la mise en œuvre de la stratégie

Les époux deviennent conciliants et compréhensifs. Ils aménagent désormais leurs emplois de temps afin de permettre à leurs compagnes/femmes de suivre normalement l'incubation. Ils s'emploient ainsi aux travaux domestiques jadis dédiés à leurs épouses durant toute la période de formation et, contribuent à mobiliser l'apport de 10% exigible au financement.

Les projets familiaux sont de plus en plus réalisés.

Les jeunes avouent connaître plus de stabilité dans leurs foyers et, ceux qui vivaient en union libre s'engagent à les régulariser.

Le partage d'expériences fournit aux jeunes débutants (es) des modèles d'identification et contribue à renforcer leur engagement et leur confiance.

Le leadership: l'envol prometteur

Le programme accompagne les jeunes à mettre en place les réseaux régionaux et un réseau national de jeunes entrepreneurs agropastoraux. Ce dernier joue un rôle important de plaidoyer dans le processus de prise de décision et d'influence des politiques publiques sur l'entrepreneuriat jeune.

Pour favoriser la prise de responsabilités par les jeunes filles au sein de ces regroupements, les quotas de prise en

compte du genre dans la mise en place desdits réseaux ont été intégrés.

A ce jour, des 16 délégués principaux au niveau national, 07 jeunes filles siègent dans cette instance et y ont accédé non par nomination, mais, par vote.

Les jeunes filles et autres groupes gagnent en respect et en notoriété tant dans leurs foyers que dans leurs communautés de vie.

Témoignages

« Yayouba Ibrahim, jeune Bororo, bénéficiaire du programme, a gagné en respect et en notoriété au sein de sa communauté. Le conseil des sages de son village l'a intégré dans ses assises pour représenter les jeunes dans le processus de prise de décision de cette communauté. Les équipes du programme s'appuient également sur ce jeune pour mener des activités de sensibilisation et de facilitation dans la communauté Bororo »

« Mes activités ont pu donner du respect aussi bien à mon mari qu'à mes beaux-parents dans notre communauté. Mon beau-père se vante actuellement d'avoir un point d'adduction d'eau dans sa concession grâce à sa belle-fille. Ma belle-mère est devenue plus élogieuse à mon égard. Je suis désormais consultée et écoutée dans notre village. Mon mari me donne plus de considération en tant qu'épouse et cela crée de l'harmonie au sein de notre couple »

**Apo Sidonie Mylène,
Bénéficiaire du PEA-Jeunes**

Des financements à tous et à toutes sans distinction de sexe

Le programme octroie les kits d'installation aussi bien aux jeunes hommes et aux jeunes femmes leur permettant de créer leurs entreprises. Les revenus tirés de ces entreprises permettent particulièrement aux jeunes filles d'améliorer leurs conditions de vies et celle de leurs familles.

Des aménagements spécifiques (baby Sitter, soins médicaux, dépenses de nutrition) ont été introduits dans le dispositif d'incubation pour permettre à la jeune fille- mère de suivre la formation au même rythme que ses camarades garçons. De ce fait, une ligne budgétaire a été insérée dans les conventions entre le PEA-Jeunes et les structures d'incubation pour prendre en charge les malades, femmes enceintes et bébés. Le financement mobilisé permet également de payer les salaires des berceuses durant l'incubation et de prendre en charge les consultations prénatales de jeunes Porteuses d'Initiatives Economiques enceintes. Cette nouvelle disposition est régulièrement intégrée dans les cahiers de charges des structures d'incubation afin de la rendre obligatoire.



Constats et changements induits

• Sur le plan quantitatif

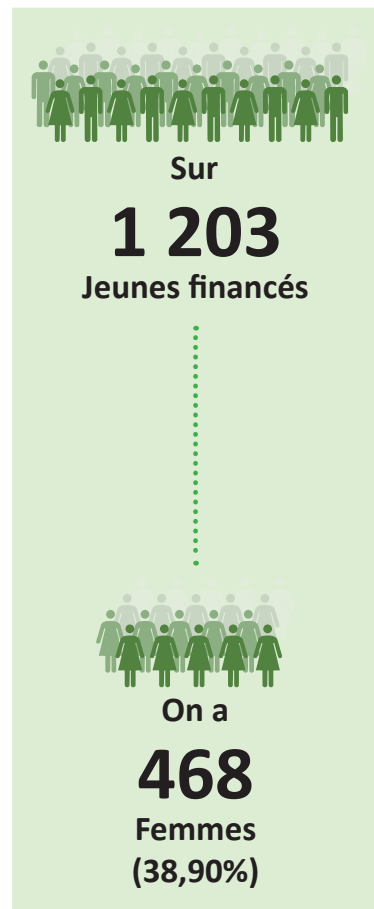
Sur 1 203 jeunes financés, 468 sont des femmes soit 38,90%.
L'on est passé de 30% en 2016 à 43,36% en 2018.

Les jeunes filles en activités ont créé 1 872 emplois sur les 4 812, soit 38,90%.

• Sur le plan qualitatif

Du fait de la prospérité des entreprises de leurs compagnes, l'on constate que certains époux ou compagnons sans-emplois et aux situations économiques fragiles, abandonnent leurs activités de prédilection pour se consacrer aux entreprises agropastorales de leurs épouses.

Depuis 2018, le programme a reçu plus d'une centaine de bébés en incubation réduisant ainsi les risques de décrochage des jeunes filles mères. D'où le nombre croissant des jeunes filles entrepreneurs.



S'attaquer aux causes profondes des inégalités: des mesures, des outils et astuces

Un module sur l'entreprenariat et le leadership féminin dans le secteur agropastoral a été élaboré et est dispensé pendant l'incubation. Cette activité qui se fait de manière simple et ludique avec les jeux de rôles, les projections de films et les témoignages des jeunes filles/couples ayant réussi dans le domaine, l'intervention de l'autorité ministérielle locale (Ministère de la promotion de la femme et de la famille) permet de mettre un accent sur les compétences entrepreneuriales essentielles sous l'angle de l'égalité entre hommes et femmes. L'évaluation qui est faite par les incubés (es) à la fin de chaque session révèle que ce module leur permet de renforcer leur confiance et leur engagement.

Les autorités locales et traditionnelles en tant que leaders d'opinion sont fortement impliquées dans les séances d'information et de sensibilisation.



Inscrire les actions dans la durée grâce à une démarche multi acteurs

La stratégie genre du PEA-Jeunes est basée sur les orientations de la politique du gouvernement en matière de genre et en cohérence avec les orientations du FIDA.

Le programme travaille avec divers acteurs tant sur le plan stratégique (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère des Pêches et des Industries Animales, le Ministère des Affaires Sociales, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille) que sur le plan opérationnel (l'ensemble des prestataires et l'équipe du programme)

Les capacités des acteurs de mise en œuvre du programme ont été renforcées sur la promotion du genre et l'intégration systématique de cette dimension dans leurs activités.

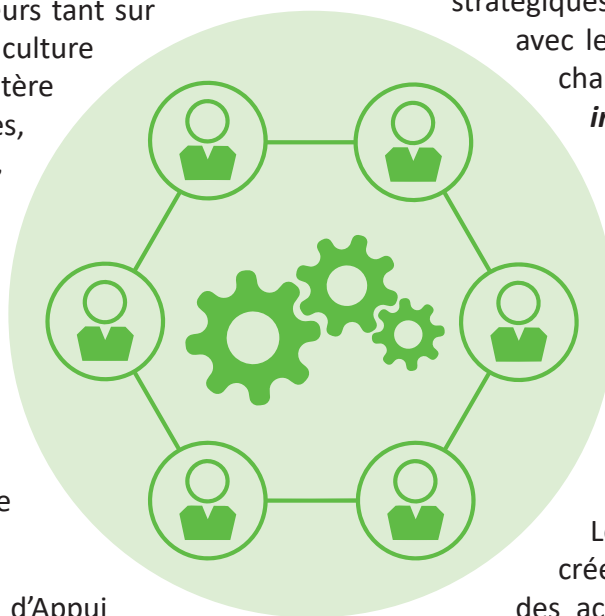
Chaque année, les Unités Régionales d'Appui Conseil du programme avec l'appui des services déconcentrés du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille en concertation avec les acteurs opérationnels (ONG de facilitation et structures d'incubation) élaborent des

plans d'actions genre en fonction de leurs réalités.

Les points focaux genre ont été désignés chez les partenaires stratégiques et opérationnels. Ces derniers travaillent avec le programme sur la base d'un cahier de charges. Ils jouent un **rôle de veille dans leurs institutions et contribuent à améliorer la prise en charge des questions** portant sur le genre ayant tendance à être négligées par les autres acteurs.

Des rencontres sont organisées par le Programme pour évaluer, partager/diffuser les nouvelles orientations et faciliter le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les parties prenantes.

Les partenariats institutionnels visent à créer des synergies pour amplifier l'impact des actions genre sont établies. Notamment, les centres de promotion de la femme (CPF), les associations des femmes et leaders féminins actives dans l'agro-business, les associations des personnes handicapées, etc.



Leçons apprises: le développement des démarches ciblées favorise la mise en place des entreprises de qualité

Le programme s'est donné pour objectif d'accroître l'efficacité de son ciblage social, de façon à rendre effective l'intégration du genre et l'inclusion des groupes vulnérables dans les interventions et activités du programme.

Le programme travaille de manière continue à :

- Adresser les contraintes spécifiques qui limitent la participation effective des femmes et des jeunes filles aux activités du projet ;
- Identifier des mécanismes particuliers pour lever les obstacles qui entravent l'accès des groupes défavorisés et minoritaires aux opportunités offertes par le programme ;
- Concevoir et mettre en œuvre des actions concrètes favorisant l'inclusion des jeunes femmes rurales et des catégories défavorisées au dispositif d'appui et leur accès équitable aux ressources pour la création et le développement d'entreprises agropastorales viables et durables ;
- Favoriser l'inclusion des jeunes femmes et des groupes marginalisés dans le réseau national des jeunes entrepreneurs agro-pastoraux et les plateformes pour le plaidoyer et la défense de leurs intérêts ;

Cette expérience démontre **à suffisance** que la prise en compte des besoins spécifiques des jeunes filles et autres

groupes vulnérables permet d'accroître leur participation aux activités du programme.

Lorsqu'on met les jeunes filles et les groupes minoritaires en confiance, ceux-ci adhèrent et s'intègrent plus facilement. Ce qui confère à leurs entreprises un caractère viable et durable.

Les résultats obtenus à ce jour prouvent que l'on est largement au-dessus des 30% recommandés dans le Document de Conception du Programme.

La jeune fille accompagnée est capable d'assurer ses propres besoins, ceux du foyer, de la famille et de la communauté toute entière.

Réactions: Prix Gender Award



«Wow !!! quelle consécration !!! Cette distinction suscite en moi une double émotion. Une grande fierté que les efforts du PEA-Jeunes pour le ciblage et l'implémentation de la stratégie genre soit ainsi récompensés, mais aussi un appel à plus d'efforts pour amplifier nos performances en matière d'inclusion des femmes, et l'intégration des peuples autochtones ou encore des personnes handicapées dans le Programme.»

Alex Sonkwe,
Spécialiste en Ingénierie de Formation au PEA-Jeunes

« Ce prix est plus éloquent que tous les mots que j'aurai employé pour féliciter mon équipe. Il est dédié à l'ensemble des parties prenantes du programme tant au niveau stratégique qu'opérationnel. Sans leur précieux apport, nous ne l'aurions jamais eu.»

Alfred Bela,
Coordonnateur National du PEA-Jeunes

«Ce prix est la juste récompense qui saura effacer les larmes que j'ai eues en écoutant cette jeune veuve qui, chassée de sa belle-famille avec 4 enfants après la mort de son mari, a pu retrouver le sourire, grâce à la démarche inclusive d'accompagnement développée par le PEA-Jeunes».

Olivier Ndam,
*Spécialiste en Développement
d'entreprises au PEA-Jeunes*

Réactions: Prix Gender Award



Lauréat du Prix Genre
FIDA 2019

« Grâce à mon exemple, beaucoup de jeunes Bororos (garçons et filles) ont bénéficié de l'appui du PEA-Jeunes. Certains ont déjà créé leurs entreprises, d'autres sont actuellement en formation. Il y'a d'énormes changements dans ma vie grâce au PEA-Jeunes. Toute ma vie entière dans ses différents aspects a changé. Je peux planifier ma vie désormais parce que je suis financièrement autonome. Je peux prendre une décision me concernant parce que je suis économiquement indépendante. Je peux désormais prendre la parole dans ma communauté et partout ailleurs parce que j'ai gagné en confiance, je connais désormais ma valeur ».

Hawau Ali,
Bénéficiaire du PEA-Jeunes

« Je suis très contente que vos efforts soient ainsi récompensés au-delà de la reconnaissance que nous vous témoignons chaque jour pour avoir changé nos vies. Grâce à vous, je ne connais plus de violences dans mon foyer. Mon souhait est que ce programme puisse durer le plus longtemps possible afin que de nombreux autres jeunes puissent en bénéficier»

Ngond Telep Julienne,
Bénéficiaire du PEA-Jeunes

«Ce prix me rappelle les menaces des maris que nous subissions en tant que formateurs. Les époux venaient dans nos centres de formation et enlevaient de force leurs femmes. Depuis la mise en œuvre de la stratégie genre, nous sommes devenus aussi des conseillers matrimoniaux et les maris sont maintenant plutôt nos alliés dans la création et la pérennisation des entreprises de leurs femmes. Nous avons vraiment évolué»

Michel Boh,
Conseiller de suivi Principal au PEA-Jeunes